

Championnat par équipes Titres saison 2024/2025 Instructions

Les $\frac{1}{4}$ de finales se tiendront le vendredi 30 mai 2025 à 20h45.

Les rencontres vont aux scores acquis

- Cela concerne toutes les divisions
- Le premier nommé reçoit.

Afin de prendre en compte les observations formulées par les équipes participantes en juin 2022, les Titres auront lieu pour chaque division sur une seule journée. Cela évitera à une équipe qui se qualifie le samedi de revenir le lendemain pour la finale.

Le samedi 14 juin 2025 à Yerres :

Les rencontres vont jusqu'au score acquis.

- Demi-finales de D2, D3 et D4, pointage est à **12h30**, début des compétitions à 13h.
- Finales dans la foulée, début prévisionnel 16h30.

Le dimanche 15 juin 2025 à Yerres

Les rencontres vont jusqu'au score acquis.

- Demi-finales de PR et D1, pointage est à **10h**, début des compétitions à 10h30.
- Finales dans la foulée, début prévisionnel 13h30.

Rappel du règlement :

Art.41.- Les Titres

Les titres sont disputés dans toutes les divisions départementales masculines (PR à D4) et féminines.

- Les règles régissant les forfaits s'appliquent à la journée des titres.
- Les titres sont disputés par les 1^{ers} de chaque poule, dans la limite des 8 meilleurs du classement inter-poules de la phase 2 dans une division comportant plus de 8 poules.
- Dans le cas d'une division à poule unique (ex : D1F), deux cas peuvent se présenter :
 - C'est la même équipe qui termine 1^{ère} des deux phases : le titre n'est pas disputé.
 - Ce sont des équipes différentes qui ont terminé 1^{ères} des phases 1 et 2 : le titre est disputé entre celles-ci.

Art.41.1 - Déroulement

Pour chaque division, l'ordre des 1^{ers} de poule est donné par le classement inter-poules. À partir de ce classement, les équipes sont placées dans un tableau de 8 à élimination directe.

- Les ¼ de finale se jouent un vendredi soir à 20h45 chez le premier nommé.
 - Les rencontres vont à leur terme, toutes les parties doivent être disputées.
- Les ½ finales et finales se jouent sur un samedi après-midi/dimanche.
 - Les ½ finales se jouent au score acquis des parties.
 - Les finales se jouent au score acquis des parties (sauf demande des 2 capitaines).

Art.42 - Participation à une rencontre de titre

Pour qu'un joueur puisse participer à une rencontre de titre, il doit répondre aux critères suivants :

- Ne pas être brûlé.
- Avoir lors de la phase en cours, participé à au moins trois rencontres avec l'équipe.
- Si cette condition n'est pas respectée, le joueur peut néanmoins participer à une rencontre de titre si son classement n'est pas supérieur aux critères suivants :

Division dans laquelle évolue l'équipe	PR	D1	D2	D3	D4	D1F
Classement maxi du "remplaçant"	14	12	10	8	6	5

Championnat par équipes Titres saison 2024/2025 - Les rencontres

1/4 de finales (20^e journée) : le vendredi 30 mai 2025 à 20 h 45 dans la salle du 1^{er} nommé

Div	N°	Club A	Club B	Résultat
D1	R411	VIRY 3	BRUNOY 1	20-22
	R412	CORBEIL 2	BURES 1	20-16
D2	R421	JANVILLE 4	LA FERTE 4	26-16
	R422	ARPAJON 3	VIRY 5	28-14
D3	R431	SAVIGNY 5	PALAISEAU 12	16-20
	R432	VILLEBON 3	BRETIGNY 7	21-21 (30-24)
D4	R531	BURES 3	STE GENEVIEVE 8	28/F
	R532	IGNY 11	BRUNOY 4	28/F
	R533	BREUILLET 4	SAVIGNY 7	
	R534	MILLY 4	ETRECHY 5	21-21 (27-26)

D2, D3, D4 (21^e journée) : le samedi 14 juin 2025 à Yerres (salle Pierre Mollet) pointage à 12 h30

Div	N°	Club A	Club B	Résultat
D2	R201	STE GENEVIEVE 6	ARPAJON 3	21-21 (26-32)
	R202	ST GERMAIN 3	JANVILLE 4	19-14
D2	FINALE	ARPAJON 3	ST GERMAIN 3	22-20
D3	R211	BURES 2	VILLEBON 3	16-8
	R212	ST GERMAIN 4	PALAISEAU 12	10-16
D3	FINALE	ST GERMAIN 4	BURES 2	21-21 (25-28)
D4	R221	BURES 3	MILLY 4	20-16
	R222	IGNY 11	BREUILLET 4	14-19
D4	FINALE	BREUILLET 4	BURES 3	12-18

PR, D1 (21^e journée) : le dimanche 15 juin 2025 à Yerres (salle Pierre Mollet) pointage à 10 h00

Div	N°	Club A	Club B	Résultat
PR	R101	ETAMPES 1	JANVILLE 1	19-13
PR	R102	YERRES 2	RIS ORANGIS 1	16-0 (forfait)
PR	FINALE	YERRES 2	ETAMPES 1	3-8 (change 2-1,1-0)
D1	R111	STE GENEVIEVE 3	CORBEIL 2	21-18
D1	R112	YERRES 3	BRUNOY 1	21-18
D1	FINALE	YERRES 3	STE GENEVIEVE 3	3-8



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE
TABLE**



COMITÉ DÉPARTEMENTAL de TENNIS de TABLE de l'ESSONNE



PRF	FINALE	CORBEIL 2	PALaiseAU 2	3-7
-----	--------	-----------	-------------	-----